

Guide de Projet et Stage de Fin d'Etudes



I. Objectifs

Dans le cadre de la stratégie d'adaptation des formations technico-professionnelles Génie Informatique (GI) et Technicien de Réseaux (TR), aux exigences du marché de l'emploie, l'Ecole Supérieur de Technologie d'Agadir intègre les modules : Projet de Fin d'Etude et Stage Technique de Fin d'Etude dans toutes ses formations DUT.

Ces deux modules visent à démontrer, à évaluer la capacité de l'étudiant et à associer ses savoirs théoriques avec les outils techniques pour les concrétiser dans un milieu professionnel. Il s'agit de travaux réalisés en partenariat avec les organismes publiques, semi-publiques ou privés (entreprises, organisations professionnelles, collectivités locales,...).Ce travail donnera lieu à un mémoire dit Mémoire de Fin d'Etudes et une présentation résumant l'ensemble de ses travaux.

II. Organisation pédagogique

Le mémoire est considéré comme une exigence partielle pour l'évaluation du travail de l'étudiant dans les deux modules de Projet et de Stage de Fin d'Etude, qui peuvent être réalisés à titre individuel, par binôme, ou par trinôme. Pour ce qui concerne le Projet de Fin d'Etude, il débute à partir du mois de **Novembre** et prendra fin en mois de **Mars**, tandis que le Stage Technique de Fin d'Etude commence en **mi-avril** et se cloche en **mi Juin**, et tous les deux donneront lieu à la rédaction d'un mémoire qui doit être déposé en 3 exemplaires. Finalement, les modules seront évalués en tenant compte de leur réalisation, du rapport rendu et de leur présentation devant le jury.

Le suivi du mémoire est assuré par deux personnes morales:

- Le responsable des modules M15 et M16 chargé de suivre l'étudiant sur les aspects opérationnels tels que:
 - Recueil des propositions de sujets mémoires.
 - Diffusions des sujets proposés auprès des étudiants.
 - Recueil des vœux exprimés par les étudiants.
 - Affectation des sujets proposées aux groupes d'étudiants exprimant le souhait en tenant compte de la disponibilité et l'accord de l'encadrant.
 - Organisation de dépôt final, distribution des rapports pour correction, soutenance (horaire, jury, logistique...).
 - Le directeur de mémoire : approché par les étudiants, donne son accord et approuve le sujet en signant le formulaire (Annexe 1), chargé de suivre l'étudiant sur les aspects théoriques, méthodologiques et pratiques. Il intervient également de



façon plus générale sur toutes les questions que peut se poser l'étudiant durant son mémoire.

III. Le déroulement du mémoire

Dès que le sujet est identifié, l'étudiant doit commencer par une bibliographie y relative ainsi que la mise en œuvre d'une méthodologie d'action. L'objectif de cette phase de recherche est de mieux délimiter la problématique sur un sujet précis auquel le mémoire va tenter d'apporter des éléments de réponse.

La définition finale de la problématique doit obligatoirement être validée par l'encadrant. L'étudiant doit régulièrement communiquer avec ce dernier afin de l'informer de l'évolution de son travail et de valider avec lui les principales étapes du travail.

A la fin du mémoire, l'étudiant valide la version finale de son travail avec son encadrant, et dépose en 3 exemplaires de son mémoire au secrétariat du département Informatique.

Il est à noter que chaque groupe d'étudiants doit obligatoirement respecter les délais de dépôt final, faute de quoi, des sanctions peuvent être prises à son égard.

IV. Les délais

	PFE	SFE
Affichage des sujets	Mi-octobre	
Commencement du stage	Novembre	22 avril
Dépôt du mémoire	05 Avril	7 Juin
soutenance	Du 15 au 20 Avril	Du 11 au 15 Juin

V. Le contenu du mémoire.

De façon globale, mais pas obligatoirement restrictive, le mémoire doit aborder les points suivants :

- La présentation du contexte dans lequel se situe la problématique. Il ne faut présenter que ce qui est strictement utile à la compréhension du mémoire.
- La délimitation du problème et sa place dans la théorie et sur le terrain (cahier de charge).
- L'exposition précise de la méthode suivie et les outils utilisés pour valider les hypothèses ou trouver une réponse à la question posée.
- Les résultats.



- Une conclusion qui comporte les propositions pour toute amélioration possible ainsi que les perspectives prédites pour le travail. Les principales limites du travail y seront également abordées.

	Nbre Min de pages	Nbre Max de pages
Page de garde	1	1
Dédicaces (s'il y a lieu)	1	1
Remerciement (s'il y a lieu)	1	1
Tables de matières	1	3
Listes des tableaux et des figures (avec indication des pages)	1	2
Abréviations, termes à définir	1	1
Introduction générale	1	2
Chapitre 1 : contexte du mémoire	3	7
Chapitre 2 : Problématique et hypothèses de travail	3	5
Chapitre 3 : Méthodologie suivie	3	5
Chapitre 4 : Résultats	5	10
Conclusion générale	1	2
Bibliographie & webographie	1	3
Annexes (s'il y a lieu)	1	5

Globalement, le mémoire doit comporter entre 20 et 50 pages.

V. Structure du mémoire :

1. Page de garde

La page de garde reflète la qualité du travail représenté. Pour éviter toute anomalie éventuelle au niveau de sa forme, le Département d'Informatique de l'ESTA recommande une standardisation visant à harmoniser et donner une signature à la page de garde.

2. Rédaction

La rédaction du mémoire doit subir un certain nombre de règles connues lors de l'établissement d'un document quelconque :

- Il faut éviter les phrases longues, ambigües et lourdes.
- L'emploi de la première personne du singulier « je » est déconseillé.
- L'utilisation des mots et des expressions doit être rigoureuse (clarté et précision).
- Le raisonnement doit exprimer un enchainement logique des idées pour pouvoir convaincre le lecteur.



3. Contenu

Le contenu du mémoire doit exprimer une forte maitrise du sujet du projet. Dans ce contexte, l'étudiant est exigé à respecter la feuille de route suivante :

L'introduction, la conclusion et chaque chapitre doit commencer au début d'une nouvelle page, en utilisant des lettres capitales pour les titres.

Les citations doivent être mises entre double cotes "...".

Les tableaux, les schémas et les graphiques sont numérotés et présentés avec une légende centrée en dessous.

Les annexes, placées en fin de mémoire regroupent les documents présentant un intérêt certain pour votre étude, mais non indispensables à la compréhension de votre texte et d'un volume trop important pour figurer dans le cadre des notes de bas de page.

Une table des matières doit être générée automatiquement afin d'éviter toutes les erreurs de numérotation possibles.

4. Mise en page

L'étudiant doit respecter les normes suivantes lors de la saisie de son mémoire :

- Taille du texte est de 12 pts.
- Police du texte : Times New Roman.
- Marges horizontales : à gauche : 2,5cm et à droite 2,5cm.
- Marges verticales : en haut : 2,5cm et en bas 2,5cm.
- Interligne simple de 1,5 ligne.
- Espacement entre les paragraphes 10pts avant et 10pts après.
- Le texte doit être justifié à gauche.
- Pagination en bas centrée de taille 10pts.
- Les légendes et les notes de bas de pages de taille 10 pts.
- Les références bibliographiques et webographiques doivent suivre l'ordre alphabétique à savoir faire une distinction entre :
- Un ouvrage : Nom Prénom de l'auteur, Titre de l'ouvrage, Edition, Année.
- Un article : Nom Prénom des auteurs, Titre de l'article, Nom du périodique, N° du volume, page de début et de fin d'article, Année.
- Une page Web : adresse web.

La soutenance :

La soutenance à pour vocation d'une part de mettre en valeur le travail de l'étudiant en stage ainsi que les connaissances acquises pendant ses deux ans d'études, et d'autre part



elle permet d'évaluer le travail du candidat, d'évaluer l'aptitude du candidat à exposer clairement ses idées et à répondre aux questions posées et de mieux comprendre certains points présentés dans le mémoire. Elle est caractérisée par :

- Une durée de 25 min : exposé de 15min suivi d'un entretien avec le jury.
- Un jury composé de 2 membres : l'encadrant et un examinateur.

V. L'évaluation

L'évaluation finale du Projet de Fin d'Etude et Stage de Fin d'Etude repose sur les éléments suivants :

- Qualité du stage, et pertinence de la contribution vis-à-vis le cahier de charge.
- Qualité du mémoire : respect des normes exigées par ce guide vis et vis la forme et le contenu.
- Qualité de la soutenance : clarté de la présentation, maitrise du sujet et réponse aux questions du jury.

Conseils pratiques:

- Le titre du mémoire doit indiquer de façon précise son sujet et son contexte.
- Inutile d'augmenter le nombre des pages (en ajoutant des espaces et/ou des sauts de lignes).
- Etablir un planing d'exécution au début du Stage.
- Utiliser un logiciel de présentation pour la soutenance tel que PowerPoint.
- Le nombre des diapositifs ne doit pas dépasser 20 (prévoir 1 à 2 min par diapositif).
- Les diapositifs doivent être clairs, lisibles, sans surcharge de texte (éviter les fonts d'écran trop colorés).
- Il est recommandé de rédiger à l'avance le plan d'intervention en insistant sur la manière de commencer le discourt et la manière de le conclure.
- Il est possible d'avoir des fiches et de les consulter en cas d'oublie ou d'hésitation, mais la présentation ne doit pas être basée sur leurs lectures (le contact visuel avec le jury doit être maintenu).
- Le respect du timing est obligatoire.
- Tout ce que vous avez écris dans votre mémoire doit pouvoir être expliqué et justifié.
- Il est important de savoir écouter le jury, afin de bien comprendre les questions et de prendre le temps de la réflexion.